



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEC 3-1

LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE ET
DE L'ACADÉMIE DE NANTES, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Vu le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le jury du concours externe public spécial breton pour le recrutement de professeurs des écoles, session 2022, est constitué comme suit :

Présidente du jury :

Mme Catherine CÔME, Directrice académique des services de l'éducation nationale de la Vendée

Membres du jury :

M. Lionel AUDION – Directeur adjoint de l'INSPE de l'Académie de Nantes

Corrections écrits :

Responsables de l'épreuve disciplinaire de français

Mme Catherine PILON – Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) 44

Mme Sophie SAVAGE – Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique régionale (IA-IPR) de lettres

Responsables de l'épreuve disciplinaire de mathématiques

M. Pascal DENAT – IEN 44

M. Michel BARTHEL – IA-IPR de mathématiques

Responsables de l'épreuve d'application

M. Gilles FARDIN – IEN Doyen des IEN 1^{er} degré

Mme Corinne COUDRON – IEN 49

M. Nicolas SIONNEAU – IEN 72

Responsable de l'épreuve en langue régionale (breton)

M. Fabrice DAVID – IA-IPR de langues et cultures régionales de l'Académie de Rennes

Épreuve orale de leçon :

Mme Virginie ROY – IEN 49 – *coordonnatrice oral de leçon*

M. Eric BRACHET – IEN 44

M. Mathieu MONCOMBLE – Conseiller Pédagogique (CP) 85

Épreuve orale d'entretien :

M. Manuel GUIET – IEN adjoint au Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Sarthe –
coordonnateur oral entretien

Mme Florence GILLE-DAHY – CP 49 – *Référente EPS*

Mme Catherine BARDOU – personnel administratif 44

Épreuve orale de langue régionale (breton) :

M. Fabrice DAVID – IA-IPR de langues et cultures régionales de l'Académie de Rennes – *coordonnateur de l'oral de breton*

M. Fabrice COUPECHOUX – certifié 29

Mme Isabelle LE NABAT – IEN 56

Mme Marianne QUELEN – CP 56

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère :

M. Franck BOURREL – IEN 44 – *coordonnateur oral de langue vivante étrangère*

Mme Anne-Françoise JEGO – IA-IPR d'espagnol – *coordonnatrice oral de langue vivante étrangère*

M. France-Charles JAUNATRE – CP 44

Mme Sarah OVERNE – certifiée 44

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 4 avril 2022



William MAROIS